

Royaliste

Bimensuel de la Nouvelle Action Royaliste

Cible Corse

Deux pompiers et un policier blessés dans un quartier d'Ajaccio le 25 décembre. En représailles, une salle de prière musulmane saccagée. Ces violences à tous égards condamnables permettent de souligner plusieurs évidences.

C'est bien le préfet, dépositaire de l'autorité de l'État dans la région, en charge des intérêts nationaux et du respect des lois, en charge de l'ordre public et de la sécurité des populations, qui a pris, à Ajaccio les décisions destinées à éviter de nouvelles violences.

C'est bien la Police nationale qui a recherché et arrêté les agresseurs présumés pour les présenter à un juge d'instruction saisi par le procureur de la République. Ce sont bien les Compagnies républicaines de sécurité qui ont maintenu l'ordre dans la rue.

C'est bien la Déclaration (française) des droits de l'homme et du citoyen qui garantit la liberté religieuse, c'est bien le code pénal (français) qui qualifie les délits et prévoit les peines.

Le président de l'Assemblée de Corse, collectivité territoriale de la République française, s'est contenté de déplorer les événements. À chacun sa place.

Législatives espagnoles

Philippe VI l'Arbitre

p. 6-7

Histoire
Jean-Pierre
Filiu

p. 8

Idées
Laurent
Dandrieu

p. 9

Philippe VI en arbitre

Fait exceptionnel, c'est depuis la salle du trône du palais royal de Madrid que le roi Philippe VI a présenté ses vœux aux Espagnols. Une manière de rappeler sa fonction de modérateur, au lendemain des législatives.

Juan Carlos Ier, en presque quarante ans de règne, n'avait pas osé un geste aussi régalien ! En effet, pour la première fois depuis le retour de la monarchie, en 1978, un roi d'Espagne a présenté ses traditionnels vœux de Noël depuis la salle du trône du palais d'Orient, à Madrid. Autant dire que Philippe VI a voulu envoyer un message fort à ses concitoyens. Le déchaînement, sur les réseaux sociaux de l'Internet, de nombreux militants de la gauche radicale contre ce « fait du prince » est à la mesure de la portée symbolique d'un rappel au texte et à l'esprit de la Constitution démocratique de l'Espagne.

Se tenant assis au centre de l'immense pièce où sont d'ordinaire organisées les cérémonies au cours desquelles s'exprime « avec la plus grande dignité et solennité, la grandeur de l'Espagne », le roi a invité les Espagnols à se retourner sur leur passé commun. « Ce palais est celui de tous les Espagnols et c'est un symbole de notre histoire qui est ouvert à tous les citoyens qui souhaitent connaître et comprendre mieux notre passé. Sur ses plafonds, sur ses murs et tapisseries, en définitive dans tout son patrimoine, se retrouvent les siècles et les siècles de notre histoire commune. » (1) Dans son propos introductif, le roi avait associé à ses vœux la reine et ses filles « la princesse Léonore et l'infante Sophie. » L'inscription dans l'espace - la salle du trône - et dans le temps - la lignée - a donc

permis au roi de rappeler les origines de sa légitimité, au lendemain des élections législatives au cours desquelles le peuple souverain s'est exprimé. Quel coup !

Au fait d'une actualité marquée par des élections qui ont durement sanctionné les partis traditionnels, le roi a pris acte de « la demande de rigueur, de rectitude et d'intégrité qu'exigent les citoyens pour la vie publique. » « L'Espagne actuelle est très distincte des siècles qui ont précédé », a-t-il également rappelé. Aujourd'hui, « les intérêts généraux de la Nation » de-



meurent « au dessus de tout. » « Dans un régime constitutionnel et démocratique de monarchie parlementaire comme le nôtre, les Cortes Generales, comme dépositaires de la souveraineté nationale, disposent du pouvoir de décision pour les questions qui concernent et affectent l'ensemble des Espagnols : elles sont le siège où, après le débat et le dialogue entre les forces politiques, on doit aborder et décider des thèmes essentiels de la vie nationale », a rappelé un roi bien décidé à remplir son rôle d'arbitre et de modérateur du jeu poli-

tique espagnol au sein duquel viennent de surgir des mouvements remettant en cause l'unité de l'Espagne et l'institution royale.

Le processus de désignation du Premier ministre sera l'occasion, pour tous, de le constater. L'article 99 de la Constitution espagnole prévoit, d'abord, que le nouveau Congrès des députés constitue son bureau et élise son président. La chose devrait être faite aux alentours du 13 janvier, compte tenu des contraintes législatives actuelles. Ensuite, sera remise au roi une liste d'élus du Congrès des députés avec lesquels le roi devra s'entretenir avant de proposer le nom d'un candidat au poste de Premier ministre. Sera désigné chef du gouvernement celui ou celle qui aura obtenu la majorité absolue au terme d'un vote d'investiture ou, à défaut, la majorité relative du vote des députés, au plus tard quarante-huit heures après le premier scrutin. Si les choses venaient à s'enliser, le pouvoir d'influence de la Couronne pourrait être plus grand encore. Dans le cadre de discussion prolongée, la Constitution autorise le roi à s'ouvrir des conseils d'un plus grand nombre d'acteurs. Mais, si aucun candidat ne se distingue dans un délai de deux mois, la Constitution prévoit que les Espagnols retourneront très vite aux urnes.

Une grande partie du discours du roi a consisté en une défense de l'unité séculaire de l'Espagne. Toutefois, Philippe VI a bien rappelé que la Constitution établit un État qui reconnaît « la diversité et l'autogouvernement » des « nationalités et régions ». Le message de Noël du monarque pouvait ainsi sonner comme un avertissement à ceux qui, dans leur recherche d'une majorité au sein d'une chambre littéralement « intouchable » - où dix partis sont d'ores-et-déjà représentés -, seraient tentés de trop promettre aux nationalistes - catalans, notamment. Une mise en garde qui peut aussi être vue comme un service rendu par ces nouvelles forces vouées désormais au service effectif de la paix civile.

Christophe BARRET

(1) Message disponible en espagnol et en anglais sur le site de la Casa Real : http://www.casareal.es/ES/Actividades/Paginas/actividades_discursos_detalle.aspx?data=5555

SOMMAIRE

P 1 : Cible : Corse - P 2 : Législatives espagnoles : Philippe VI en arbitre - P 3 : Constitution : Des raisons d'une révision - P 3 : Echo des blogs : Comment vaincre Daech ? - P 4 : Conjoncture : C'est ailleurs que ça se passe - P 5 : Agnès Verdier-Moliné : Les bévues d'une « libérale » - P 5 : Brèves : Brésil, Royaume-Uni, Autriche - P 6-7 : Débat : Les droites, l'Allemagne et nous - P 8 : Histoire : Destins arabes - P 9 : Le roi et l'architecte - P 10 : Livres : Miscellanées - P 11 : Sortie du livre La nation et l'universel - Vœux - Famille de France - Les Mercredis de la NAR - P 12 : Édito par Bertrand Renouvin : Lettre à Laurent Bouvet

Des raisons d'une révision

Annoncée par François Hollande lors de la réunion du Congrès, le projet de révision constitutionnelle a suivi un chemin tortueux et suscite un débat aussi passionné que confus. Essayons de faire un premier point.

Faut-il parler des raisons d'une révision ou de la déraison de celle-ci ? À Versailles le 16 novembre, le président de la République avait annoncé la constitutionnalisation de l'état d'urgence et de la déchéance de la nationalité pour certains Français. Rigoureuses ou passionnées, les réactions sur la question de la déchéance firent vaciller François Hollande. Christiane Taubira, oubliant qu'elle était Garde des sceaux ou qu'elle se trouvait à l'étranger - peut-être les deux - annonça à la radio algérienne que le texte sur la déchéance était abandonné. Démentie le lendemain en Conseil des ministres, Christiane Taubira oublia de démissionner mais on oublia bien vite le ministre de la Justice pour se concentrer sur la déchéance. Ce faisant, on laissa de côté la question de l'état d'urgence ce qui est dommage car son application a donné lieu à des excès de zèle sur lesquels il faudra s'interroger.

Malgré les efforts d'esprits éclairés, (1) le débat a été obscurci par le gouvernement qui a présenté un premier texte puis un second, tous deux très discutés par des dirigeants politiques qui sont parfois fort ignorants du droit français. Il faut donc rappeler le décret-loi signé par Édouard Daladier (un homme de gauche !) repris par la loi du 22 juillet 1993 selon laquelle « Le Français qui se comporte en fait comme le national d'un pays étranger peut, s'il a la nationalité de ce pays, être déclaré, par décret après avis conforme du Conseil d'État, avoir perdu la qualité de Français. » (Article 23-7). La même loi stipule à l'article 25 que l'individu coupable de crimes et de délits précisément énumérés - dont le terrorisme - peut être déchu de la nationalité française acquise depuis moins de quinze ans.

Dès lors, pourquoi constitutionnaliser une déchéance de nationalité qui figure dans la loi ? Le Premier ministre déclare lui-même que le projet gouvernemental est sans efficacité dans la lutte contre le terrorisme. Il s'agirait d'un texte « symbolique » mais c'est tout le contraire d'un symbole (ce qui unit) que d'établir dans la Constitution une distinction entre deux catégories de citoyens nés français - elle existe dans la loi et cela suffit - et de prévoir la déchéance de nationalité des personnes condamnées « pour un crime constituant une atteinte grave à la vie de la Nation » ce qui est dangereusement flou.

On commence à dire, ici et là, que François Hollande utilise la révision constitutionnelle pour piéger la droite et pour infliger une nouvelle défaite à la gauche radicale afin de débayer le terrain pour l'élection de 2017. Ce serait jouer aux boules sur un champ de mines.

Yves LANDEVENEC

(1) Hommage à Laurent de Boissieu qui clarifie le débat sur son blog <http://www.ipolitique.fr/>

Comment vaincre Daech ?

Sur son blog *La Plume et le Sabre*, dont je recommande vivement la lecture régulière, Benoist Bihan se demandait en août 2015 si la victoire contre Daech était « un problème stratégique insoluble. »

Pourtant « l'Etat islamique » (EI) n'aligne que quelques dizaines de milliers de combattants qui ne brillent ni par leurs équipements ni par leurs compétences opérationnelles : « En réalité, la résistance de l'EI aux efforts déployés pour le détruire s'explique principalement par l'effet de déstabilisation profonde que cette organisation a sur l'ensemble du « système stratégique » du Moyen-Orient, voire au-delà sur les systèmes stratégiques du « monde musulman » (nous n'employons ce raccourci que par souci de concision), et par son habileté à exploiter cette déstabilisation. Profondément et durablement fragilisé par l'intervention américaine en Irak, en 2003, et plus largement pas près de quinze ans de « guerre contre le terrorisme », ce(s) système(s) a (ont) été déstabilisé(s) par des chocs internes, partiellement, mais pas uniquement, liés à la « longue guerre » américaine : les révoltes et révolutions arabes de 2011, et les conflits internes qui les ont suivis, en Syrie tout particulièrement. L'expansion rapide de l'Etat islamique n'a fait qu'achever cette déstabilisation, et met aujourd'hui chacun des acteurs de ce système face à ses propres limites stratégiques, crûment révélées. »

Le colonel Goya a repris la question le 15 décembre 2015 sur son blog *La Voie de l'épée* et se prononce « pour une guerre de corsaires contre Daech ». (2) Pour lui, « la politique du *zéro mort* et du *zéro risque* pour les militaires, qui est aussi souvent celle de « zéro décision » (au double sens de choix et de victoire), ne peut se concevoir que si on ne risque pas de rétorsion sur son propre territoire. C'est ce qui se passe actuellement pour les Américains, très large leader de la coalition (pléonasme). Ce n'est pas notre cas. Nous, nous sommes désormais dans une impasse et ce n'est pas simplement en augmentant les doses de bombardement que nous en sortirons. L'épuisement touchera plus vite notre stock de bombes que l'ennemi. Il est donc temps d'innover autrement que pour la recherche de financements. »

Michel Goya propose d'utiliser nos hélicoptères d'attaque pour appuyer les troupes au sol et d'effectuer des « raids blindés ou raids aéromobiles d'infanterie légère et d'artillerie ou encore de forces spéciales pour des cibles précises et importantes. » Cette guerre de corsaires serait longue à mener. Elle coûterait à la France « plusieurs milliards d'euros et surtout plusieurs dizaines voire centaines de soldats français tués ainsi que des milliers de blessés. » Faut-il faire cette guerre ou continuer de faire semblant ?

Jacques BLANGY

(1) <http://www.laplumelesabre.com/2015/08/27/vaincre-letat-islamique-un-probleme-strategique-insoluble/>

(2) <http://lavoiedelepee.blogspot.fr/2015/12/pour-une-guerre-de-corsaires-contre.html>

C'est ailleurs que ça se passe

Activité économique médiocre, désindustrialisation, chômage de masse, endettement... la conjoncture économique est déplorable mais qu'y faire ? Le gouvernement français ne contrôle plus rien.

Dans un système ultra-libéral, c'est, si l'on ose dire, le *nec plus ultra* : la convergence de facteurs favorables qui devraient nous annoncer des lendemains ensoleillés. On appelle ça la **convergence des planètes**. Pour utiliser cette expression dans un dîner en ville, souvenez-vous que cette belle métaphore signifie qu'on bénéficie en même temps de la baisse du pétrole, de la baisse de l'euro et de bas taux d'intérêt. Quand on fait des économies sur l'essence on a plus de pouvoir d'achat. Quand la monnaie baisse, on exporte plus facilement. Quand les taux d'intérêt baissent, on achète plus facilement une maison. C'est simple !

Oui, très simple mais trop simple ! Les journalistes qui font référence à l'astronomie oublient un point décisif : les mouvements des planètes échappent à la volonté des hommes et même à celle des États. Si l'on file la métaphore, le gouvernement français, par exemple, ressemble à un symposium d'astrologues essayant de déduire des évolutions planétaires de rassurants pronostics.

On aurait tort, cependant, de prendre au sérieux la métaphore ultra-libérale : il n'y a rien d'automatique en économie puisque des décisions politiques modifient ou bouleversent régulièrement le cours des choses. À l'aide de jumelles de théâtre, MM. Hollande, Valls et Sapin peuvent observer ce qui se passe à la Réserve fédérale des États-Unis, à la Banque centrale du Japon, à la Banque centrale européenne, là où l'on crée massivement de la monnaie pour soutenir le système - surtout le système financier. Ils peuvent aussi observer de loin les négociations sur le Traité transatlantique (TTIP)

qui sont menées par la Commission européenne ou encore commenter la conjoncture économique en Chine - qui ne va pas bien - ou aux États-Unis menacés de récession l'année prochaine... Comme tous ces événements dépassent le gouvernement français, il ne feint même pas d'en être l'organisateur car il s'occupe seulement de faire ce qu'on lui a demandé à Bruxelles et Berlin : des « réformes de structures » pour flexibiliser l'emploi et pour aider le patronat.

Est-il du moins bon astrologue, notre gouvernement ? Non ! Dans leurs mouvements, les « planètes » ont des effets variables selon les pays car les pays, figurez-vous, sont différents ! Un exemple ? La France est peu dépendante du pétrole en raison de son parc de centrales nucléaires donc la baisse des prix de l'énergie est de peu d'effet. Un autre exemple ? La baisse de l'euro a un effet positif pour les produits exportés à l'extérieur de la zone euro or la France fait une part importante de son commerce extérieur à l'intérieur de cette zone. Et les taux d'intérêts, me direz-vous ? Il est vrai que la France emprunte à bas prix pour financer sa dette publique mais les bonnes conditions que nous font nos amis de la finance n'empêchent pas la dette publique d'augmenter ! Elle se situera à plus de 96 % du PIB à la fin de l'année 2015 et les espoirs de baisse pour 2016 sont des plus ténus.

Tout de même, la croissance est de retour et cette croissance, nous dit-on, se confirmera l'année prochaine ! Vrai. La croissance en 2015 sera légèrement supérieure à 1 %, pour 2016 il s'agit encore d'un pari mais une chose est certaine : cette croissance molle n'est pas en mesure de faire baisser la courbe du chômage. Quant à l'emploi, la petite amélioration de novembre (- 15 000 personnes en catégorie A) ne peut faire oublier le désastre : entre avril 2011 et octobre 2015, le nombre des demandeurs d'emploi des catégories A, B et D est passé de 2,61 millions à 4,58 millions sous la houlette de MM. Fillon, Ayrault et Valls. (1) Toutes catégories confondues, plus de 6,1 mil-

lions de personnes sont inscrites à Pôle emploi - soit une augmentation de 5,1 % sur un an.

Ces chiffres sont accablants mais ils n'ont rien d'étonnant. La consommation des ménages est faible - elle a reculé de 0,7 % en octobre 2015 - de même que la production industrielle qui avait reculé de 1,4 % en 2014 et qui n'augmentera que de 0,5 % en 2015. Au total, la production industrielle française est en recul de 13 % par rapport à 2008. Et l'avenir reste sombre car l'augmentation des dépenses de recherche-développement est trop faible pour combler nos retards technologiques.

En ce début d'année, les demandeurs d'emploi et la plupart des Français - entre autres peuples assaisonés à l'ultra-libéralisme - n'ont qu'un seul recours : piétiner symboliquement les couronnes de fleurs envoyées par les médias aux dirigeants de la zone euro et à leurs « réformes structurelles ».

Merci Angela Merkel pour le Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG) qui prétend imposer l'équilibre budgétaire et qui est pour partie responsable de l'asthénie économique et du chômage.

Merci Jean-Claude Juncker pour le plan d'investissement qui porte ton nom. En novembre 2014, tu annonçais un plan colossal de 315 milliards d'euros destinés à créer plus d'un million d'emplois dans les trois ans, à redonner confiance aux investisseurs et à soutenir la croissance européenne. Merci pour ce mensonge - le budget européen n'était mis à contribution que pour 16 milliards - et merci pour l'introuvable résultat.

Merci François Hollande pour le Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) qui n'a permis ni la réduction du nombre de demandeurs d'emplois ni le rétablissement de notre commerce extérieur.

Merci à tous pour cette constance dans l'imposture.

Sylvie FERNOY

(1) Cf. L'analyse de Jacques Sapir sur son blog le 29 novembre 2015, *Le drame silencieux*, <http://russeurope.hypotheses.org/4514>

Les bévues d'une libérale

Agnès Verdier-Molinié passe sa vie à pourfendre les fonctionnaires et dirige la Fondation pour la recherche sur les administrations et les politiques publiques (Fondation iFRAP). Sa fiche sur Wikipedia nous apprend qu'elle a été élue « personnalité *think tank* de l'année 2010 » lors des Trophées des *think tanks* organisé par l'Observatoire français des *think tank*. Elle figurait 63e parmi les « 100 femmes françaises les plus influentes » en 2013 selon le classement réalisé par le magazine *Slate*. (1) Ces activités et ces distinctions font d'ordinaire impression mais sa récente prestation aux « Grandes rencontres du Figaro » (2) a suscité la réplique, raide comme balle, de l'un de nos amis.

Ah Madame Verdier-Molinié dans Le Figaro ! Un grand moment, un très grand moment. Si l'on résume sa pensée, elle est libérale. Et un libéral pour elle c'est : casser du fonctionnaire, faire bosser plus pour payer moins, baisser les budgets de l'État en faisant disparaître le social mais étonnamment elle n'a jamais comme solution : arrêter de payer 50 milliards d'intérêts annuels de rentes aux grands nantis par nos impôts. Elle n'a pas non plus l'idée de se dire qu'une protection sociale a été créée pour compenser l'intensification du travail... Non, non, non, cette dame affiche statistiques, dépenses etc. Alors puisqu'elle déteste les assistés, pourquoi a-t-elle accepté d'être publiée dans un journal assisté (*Le Figaro* perçoit 16 millions d'euros annuel), pourquoi ne tape-t-elle pas sur le propriétaire de ce même journal qui ne subsiste que grâce à l'assistanat de la commande publique ?

Pour vous, Madame Verdier-Molinié, le libéralisme c'est toujours moins aux petits mais je ne vous ai pas entendue vous plaindre que l'on faisait des cadeaux aux gros, cadeaux qui coûtent cher (CICE, qui sert aux grosses boîtes à se faire subventionner du

travail, en le déguisant en recherche pour 7,7 milliards annuels, OPCA qui gèrent 20 milliards annuels et servent à maquiller pour la plupart des travaux productivistes en formation pour salariés, etc.). En clair le libéralisme que vous prônez, c'est bosser toujours plus pour que 80 % des gains partent aux 1 % les plus riches et les 20 % restants aillent à tous les autres, une bien curieuse lecture de l'optimum de Pareto.

Quel est le but du travail, Madame ? Travailler plus pour vos loisirs et vos compétitions d'ego toujours plus dispendieuses ? Ou bien le but est-il de vivre tout simplement ? Dois-je vous rappeler, Madame, que le marché ne fonctionne pas, que la main invisible n'a jamais fonctionné, que la théorie du ruissèlement ne fonctionne pas non plus et que tout ceci votre père fondateur du libéralisme (que vous semblez ne pas avoir lu), l'avait prédit.

Par exemple, relisez bien *La richesse des nations* : « Il est communément admis dans l'Angleterre actuelle (1750) que l'on porte souliers et chemises. Une personne n'en ayant pas serait considérée comme frappée d'indignité, d'alcoolisme ou d'une quelconque tare. Or ces choses indispensables à la vie de tous les jours, comment se fait-il que des travailleurs ne souffrant d'aucune de ces afflictions ne puissent se les procurer ? Toutes ces choses, un toit, se nourrir, se vêtir décemment conformément à la coutume, faire vivre sa famille, devraient être prises en compte pour fixer la rémunération des travailleurs. Toutes les autres choses, je les appelle luxe, non pas que ce soit condamnable mais la nature n'en n'a pas jugé bon de les rendre indispensable à la vie. »

Bref Adam Smith était pour l'indexation des salaires sur le coût de la vie. Ça c'était le vrai libéralisme, une idéologie visant à arriver au bonheur en passant par le rôle charitable et honnête des leaders qui entraînaient les autres dans leur sillage. Mais ce pourquoi vous militez ne sert à rien mis à part combler temporairement l'orgueil (hélas sans fond) des nantis et de leurs séides. Je dissocie donc bien libéralisme et capitalisme entrepreneurial. Nulle part je n'ai vu ni lu dans vos propos des méthodes cohérentes pour créer de la valeur pour l'ensemble de la société.

Julien LOVATO

(1) <http://www.slate.fr/france/72907/votre-classement-femmes-influentes-internautes>

(2) <http://www.lefigaro.fr/vox/economie/2015/12/21/31007-20151221ARTFIG00177-grandes-rencontres-du-figaro-le-constat-choc-d-agnes-verdier-molinie-sur-l-economie-francaise.php>

Brèves

Brésil, le 17 décembre : Le pays de nouveau à l'heure monarchiste entre les différentes commémorations en l'honneur du 190^e anniversaire de la naissance de **Pierre II**, qui ont mobilisé les différentes branches de la maison impériale, et les manifestations monarchistes contre la présidente Dilma Rousseff. Événements qui ont fait la une de la presse locale.

Royaume-Uni, le 18 décembre : Le Parti travailliste réclame l'ouverture d'une enquête sur les membres de la famille royale ayant eu accès à des documents officiels du gouvernement britannique. Le leader républicain Graham Smith a accusé publiquement le prince **Charles**, sur les ondes de la radio de la BBC, de tenter d'influer fortement sur la politique actuelle en faisant du

lobby à tout va, dérogeant au droit de réserve que lui impose la Constitution monarchique du pays.

Autriche, le 21 décembre : Au quotidien viennois *Kurier*, l'archiduc **Ulrich de Habsbourg-Lorraine** annonce sa candidature en 2016 au poste de président de la République autrichienne à la seule condition qu'il reçoive assez de soutiens politiques. Membre cadet de la famille impériale d'Autriche, il s'est battu pour l'abrogation de la loi anti-Habsbourg réintroduite par la II^e République en 1945 et qui empêchait tous Habsbourg qui n'avaient pas renoncé à leurs droits à la couronne, de se présenter au poste de président.

Frédéric de NATAL

Les droites, l'Allemagne et nous

Royaliste est l'organe de la Nouvelle Action royaliste. C'est donc un journal militant qui, comme les autres, exprime la ligne politique fixée par ses congrès annuels. Mais ce journal militant n'est pas réservé aux seuls adhérents de la NAR. Il accueille des royalistes sans appartenance partisane et des rédacteurs qui ne sont pas royalistes. Tous travaillent dans une harmonie qui n'exclut évidemment pas les différences et les divergences. Yves La Marck, qui tient notre chronique diplomatique depuis quarante ans, n'est pas un royaliste encarté. Il a comme d'habitude toute liberté dans l'analyse et dans le commentaire mais, à la fin de l'article ci-dessous, ses mots d'ordre contredisent les nôtres et appellent la réplique de notre directeur politique.

Nicolas PALUMBO
Président du Comité directeur de la NAR

Les droites européennes sont multiples, divisées, contradictoires, opposées. Elles ne sont unies en définitive que sur un seul point : une historicisation de la question allemande.

Il y a peut-être des gauches européennes car elles font profession d'internationalisme ce qui n'a jamais empêché aucune guerre dont celle de 14-18. Il n'y a pas en revanche de droites européennes car par définition elles sont nationalistes. Sinon cela s'appellerait une internationale fasciste qui n'existe pas si elle a jamais existé (l'Axe n'en fut jamais une). Considérer que la droite radicale (l'extrême droite ou le populisme) fleurit partout en Europe correspond à une illusion d'optique. Suit la présente démonstration en trois temps :

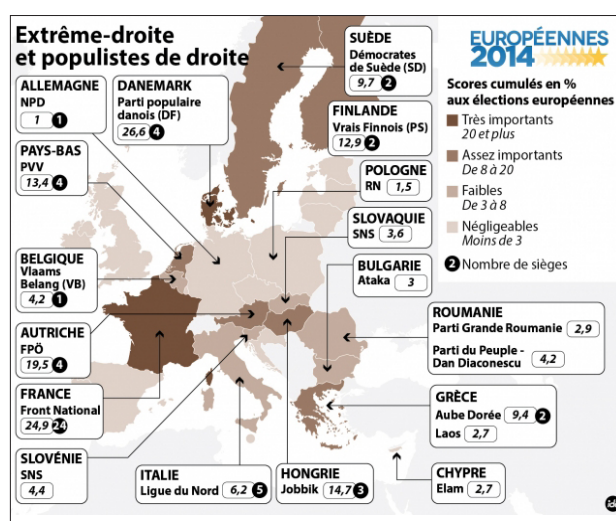
Temps premier : Mme Le Pen a pris grand soin de se distinguer des vrais fascistes ou fascistes. Elle a refusé de s'allier au Parlement européen au Jobbik hongrois, à Aube Dorée grecque, au négationniste polonais et au seul néo-nazi (NPD) allemand ; Jean-Marie, le fidèle Bruno Gollnisch et le néo-conservateur Aymeric Chauprade campent

hors de son groupe aux côtés de ces derniers parias parmi les non-inscrits. Le 16 juin dernier, Mme Le Pen a préféré se joindre aux héritiers de Haider en Autriche ou à la Ligue du Nord contre les nostalgiques du MSI néo-fasciste de Giorgio Almirante revu et terminé par Gianfranco Fini, achevé par Silvio Berlusconi. Mais ses aspirations seraient plutôt allées à la formation majoritaire du Premier ministre hongrois Viktor Orbán, à la droite polonaise des frères Kaczynski récemment revenue au gouvernement, au plus eurosceptique des dirigeants centre-européens, celui de Prague, au parti du peuple danois et aux « vrais finlandais » associés aux gouvernements de coalition dans leurs pays, aux Flamands du Premier ministre régional Bart De Wever plutôt qu'aux extrémistes du Vlaams Belang dont elle a dû se contenter. Or tous ceux-ci sont membres du groupe des Conservateurs et réformistes européens (ECR) présidé par le parti conservateur britannique de M. Cameron. Mme Le Pen préférerait encore suivre ce dernier s'il décidait d'un Brexit en règle plutôt que celui qu'elle tient pour un clown, Nigel Farage (UKIP) qui d'ailleurs l'a rejetée pour antisémitisme et a vu un frère dans le « Grillo » italien (pour autant ici même catégorisé à gauche).

Temps deux : le hic est qu'à ce jour tous ces gens s'ignorent mutuellement et ignorent un Front national bien trop franco-français qui ne partage aucune des options libérales, sociétales ou internationales, des

Anglo-Saxons et autres Scandinaves. Les droites européennes dont il s'agit se contredisent en effet copieusement : libertaires ou traditionalistes ? Le seul vrai partenaire de Mme Le Pen est son opposé idéologique, Geert Wilders, à qui se ramène le Parti pour la liberté (PVV). Libre-échangistes ou protectionnistes ? Pro-Poutine ou pro-Américains ? Essayez de faire la distinction entre Tchèques, Hongrois, Polonais et Baltes sur ce point.

Temps trois : absente de toutes ces combinaisons, l'Allemagne, sauf qu'elle en est



le ciment indicible, l'Allemagne honnie d'Angela Merkel, l'Allemagne du centre et au centre de l'Europe, qui a échangé les valeurs de la Wehrmacht si chères au père Le Pen (et à de Gaulle !) pour celles du constitutionnalisme et du pacifisme mais qui n'en reste pas moins aux yeux de toutes les droites (et des gauches) européennes l'hégémon à abattre. L'unité des programmes déçus de toutes ces droites, qu'il s'agisse des Musulmans, des Immigrants, de l'euro, de Bruxelles, de Poutine, c'est le rejet de la politique de l'Allemagne réunifiée post-89. Que le centre cède et se droitise à son tour, que l'Allemagne n'ait plus d'Angela Merkel ou de Sigmar Gabriel (vice-chancelier, dirigeant des sociaux-démocrates), que Die Linke (« la Gauche ») et AfD (« Alternative pour l'Allemagne ») menacent la cohésion de la majorité parlementaire, un Florian Philippot à la tête du Grand Est, appuyé sur les autonomistes alsaciens, irait-il réoccuper la Rhénanie pour protéger notre frontière sur la ligne bleue des Vosges ? Léon Trotsky voulait frapper l'hydre capitaliste à la tête. Al-Qaïda aussi.

Les droites européennes connaissent leur cible.

Mme Merkel tient bon sur la scène politique allemande. (1) C'est tout autour de l'Allemagne qu'elle fait monter en vrille les scores des droites européennes, et singulièrement chez « l'ennemi héréditaire ». Mme Le Pen n'avait d'ailleurs pas hésité à la désigner nommément comme l'ennemie au début de la campagne des régionales. Plutôt que de tomber plus avant dans l'islamophobie, la xénophobie, le populisme, il vaudrait mieux recentrer le débat sur la relation franco-allemande, celle qui concerne directement notre avenir, dans un sens résolument prospectif. Il faut sauver la vision du général de Gaulle.

Yves LA MARCK

(1) Royaliste n°1088, page5, Ankara à Munich.

Réplique

Cher Yves, tu dis que les droites radicales européennes sont contradictoires entre elles. Je souscris d'autant plus volontiers à ce constat qu'il est très largement partagé par les observateurs de ces mouvances. À l'occasion des dernières élections européennes, Laurent de Boissieu avait dressé la liste des divergences de ces droites plus ou moins radicales (1) tout en faisant remarquer que la plupart voulaient sortir de l'Union européenne. Soit dit en passant, cela ne saurait constituer un assemblage de partis « souverainistes » puisque la Ligue du Nord et le Vlaams Belang sont ouvertement séparatistes quant aux nations italienne et belge. Dans les enquêtes récentes, nulle part il n'est dit que les droites européennes ont comme point commun l'hostilité à l'Allemagne. Tu me citeras sans doute des diatribes antiallemandes - tu évoques celle de Marine Le Pen - mais on trouve de tout dans les partis attrape-tout et ce n'est certainement pas l'Allemagne qui est la cible principale.

La preuve ? Les travaux de Laurent Bouvet et de Gaël Brustier (2) qui nous ont montré que les droites européennes étaient toutes des mouvements identitaires qui prospèrent en exploitant la trop réelle **insécurité culturelle** dans laquelle vivent de nombreux citoyens. La cible de ces mouvements identitaires, c'est la **diffé-**

rence visible ou plutôt la différence mise en évidence par tout un travail sur les représentations collectives qui fait désigner comme cause de l'insécurité culturelle l'immigré, l'Arabe, le musulman, le réfugié du Proche-Orient. La *Nouvelle Action royaliste* n'a cessé de dénoncer ce populisme identitaire comme une diversion qui empêche de se concentrer sur les bonnes cibles - à commencer par l'euro. Il est vrai que Florian Philippot a mis la sortie de l'euro au programme du Front national mais la thématique générale de ce parti reste dangereusement identitaire.



Cher Yves, parlons du danger. Ce n'est pas la chute d'Angela Merkel qui nous menace, c'est la thématique identitaire parce qu'elle risque d'alimenter la guerre civile dans sa variante ethnique qui est la plus épouvantable de toutes. Il est préférable que des partis de droite ou de gauche mènent des campagnes politiques contre la politique allemande plutôt que contre « des gens qui ne sont pas comme nous » parce qu'une opinion publique antiallemande fait pression pacifiquement sur son gouvernement pour qu'il change de politique alors que des paniques populaires « inter-ethniques » - comme celles exploitées par nos bons amis allemands et américains en Yougoslavie - sont immédiatement meurtrières. Je reprends donc ton avant-dernière phrase en la complétant : « Plutôt que de tomber plus avant dans l'islamophobie, la xénophobie, le populisme, il vaudrait mieux recentrer le débat sur la relation franco-allemande » **afin de recréer un rapport de force** permettant à la France et à ses alliés

de mettre fin à la domination allemande sur l'Union européenne.

Un gouvernement français digne de ce nom - le contraire de la « gouvernance » actuelle - pourrait stimuler les forces anti-austéritaires en Grèce, en Italie, en Espagne et au Portugal pour porter à l'incandescence les contradictions au sein de la zone euro et préparer un retour concerté aux monnaies nationales. L'Union européenne n'a pas à supporter le poids des obsessions monétaires allemandes, de la structure démographique allemande, des méthodes d'exploitation et de prédation qui font la fortune du patronat allemand. Ce n'est pas pour nous une question d'orgueil national : les dirigeants allemands et leurs clones bruxellois nous empêchent de réaliser la transition écologique et les objectifs de co-développement qui sont indispensables et urgents.

Cher Yves, je m'interroge sur le sens de ton injonction finale - « il faut sauver la vision du général de Gaulle. » La France des années soixante pouvait s'allier avec l'Allemagne, « nain politique » et « géant économique » facile à tenir en respect. Elle le devait car la République fédérale nous servait de glacis face aux Soviétiques qui étaient à la fois nos adversaires nucléairement dissuadés et les garants de la division entre deux États allemands. Pour l'essentiel, la vision gaullienne c'est le pouvoir légitime à l'intérieur, la puissance souveraine dans les relations extérieures - d'abord la souveraineté monétaire farouchement défendue en 1944 contre Roosevelt - et dans l'ordre géopolitique le grand projet d'Europe de l'Atlantique à l'Oural qui aurait pu être lancé dès 1989 et que nous avons à reprendre.

Cher Yves, tu peux me répondre sur mon blog où déjà Dominique, notre ami commun, m'avait cherché noise sur l'Allemagne et reçu une réponse aussi vive que cordiale.

Bertrand RENOUVIN

(1) Laurent de Boissieu - **Les populistes divisés au-delà de l'euroscepticisme**, La Croix du 15 avril 2014.

(2) Cf. Gaël Brustier - **Voyage au bout de la droite**, Mille et une nuits, 2011 ; Laurent Bouvet - **L'insécurité culturelle**, Fayard, 2015.

Destins arabes

Jean-Pierre Filiu dans un ouvrage synthétique et didactique nous livre une analyse riche et passionnante du destin du monde arabe depuis la fin du XVIII^e siècle et nous aide à en comprendre les soubresauts actuels.

La relation entre le monde arabe et l'Europe est ancienne mais le XVIII^e siècle et la Révolution française donnent à cette relation une saveur particulière. Bonaparte en est le symbole. Lui qui débarque en Égypte et dont l'aventure militaire va sortir l'Égypte de sa torpeur. Certes, elle se solde par un échec retentissant, mais elle a permis de découvrir la puissance de l'Europe et la faiblesse de l'Empire ottoman qui domine alors l'essentiel du monde arabe à l'exception du Maroc, d'une partie de la péninsule arabique du Yémen zaydite et du sultanat omanais ibadite. Méhémet Ali vice-roi d'Égypte, ne va dès lors avoir de cesse de s'émanciper de la tutelle ottomane, pour tomber, hélas, sous la domination britannique malgré les ambitions françaises. Les voyages en Europe de dignitaires comme d'étudiants égyptiens les persuadent qu'ils y ont trouvé les clés du renouveau arabe.

La deuxième partie du XIX^e siècle voit en effet s'affirmer une pensée nationale arabe qui, sous des formes différentes, témoigne d'un authentique désir de renaissance. C'est la Nahda, l'Égypte est le terreau d'un important renouveau intellectuel dont l'auteur rappelle les différentes tendances et auquel participent musulmans et chrétiens parfois de conserve ? Une presse indépendante s'y déploie souvent inspirée par des Syriens en exil. Le retour à l'islam apparaît à beaucoup comme une solution pas nécessairement incompatible avec l'autonomie du champ politique. La Tunisie en fournit la preuve avec sa Constitution de 1861. Mais l'Égypte est surtout le berceau d'un État modernisateur. C'est en fait un nœud gordien qu'affrontent alors les intellectuels arabes : comment se libérer de la domina-

tion ottomane sans pour autant tomber sous la domination européenne ?

La Première Guerre mondiale va cependant représenter une rupture majeure avec l'Europe occidentale. La promesse d'un grand royaume arabe au nord de la péninsule arabique est trahie, Britanniques et Français se répartissant les territoires arabes placés sous mandat. Le sentiment de trahison est fort. La période de l'entre-deux-guerres est marquée par des poussées de colère entre autres en Palestine mais aussi en Syrie toujours matées dans le sang. Certes en 1922, l'Égypte est formellement indépendante, ainsi que l'Irak en 1932. Mais la tutelle britannique n'en reste pas moins forte. Cette domination occidentale va discréditer les monarchies irakiennes,



Jean-Pierre Filiu

égyptiennes, libyennes mais aussi la Syrie post-mandataire dans ses premières années qui connaissent un système politique pluraliste où bon an mal an les minorités nationales et religieuses arrivent à se faire une place. Mais l'impossibilité de secouer le joug occidental jointe à l'incapacité à s'opposer à la création de l'État d'Israël va emporter les uns après les autres la plupart de ces régimes.

La défaite de 1948 face à Israël, la guerre froide dans le monde arabe va favoriser l'émergence de dictatures qui se veulent progressistes voire socialistes et qui vont permettre à des militaires et ou à des clans de conquérir le pouvoir et de le conserver par une violence sans limite. Ces régimes

constituent une régression et favorisent corruption, injustice sociale, désastre économique. On est loin chez Jean-Pierre Filiu du Nasser champion du panarabisme ou de Saddam Hussein, Bismarck du Proche-Orient. Et il n'est guère plus amène avec l'Algérie de Boumédiène ou la Tunisie de Bourguiba. La guerre froide et l'expansion économique des Trente Glorieuses facilitent aussi la montée en puissance des monarchies de la péninsule arabique et en particulier de l'Arabie saoudite, dictature wahhabite. Une véritable guerre froide dès la fin des années cinquante oppose alors monarchie saoudienne et Égypte de Nasser. L'Arabie saoudite qui va accueillir à partir des années soixante de plus en plus de travailleurs issus du monde arabe va pouvoir par leur truchement diffuser sa doctrine religieuse.

La fin du XX^e siècle voit les pays arabes rentrer dans une vague de contestation d'abord pacifique puis de plus en plus violente qui naît en Algérie en 1988 et trouve son apogée au cours des Printemps arabes de 2011. Le recours à la violence n'est pas nouveau : guerres de décolonisation, crises israélo-arabes, guerres libanaises ont marqué les trente années qui suivent la Seconde Guerre mondiale. Mais à l'inverse de cette période, dans des contextes certes divers, on est confronté à des populations arabes plus jeunes, mieux formées, mieux informées et soucieuses de maîtriser leur destin. Cette dimension est souvent oubliée des observateurs occidentaux qui ne voient dans les soubresauts actuels que guerres de civilisation ou affrontement sunnisme/chiisme. Or ces dimensions qu'on ne saurait balayer d'un revers de main sont instrumentalisées par des régimes politiques arabes soucieux de se maintenir au pouvoir ou d'élargir leur influence régionale. Les dirigeants américains et européens ne le perçoivent pas assez, d'où des errements stratégiques majeurs depuis 2011.

Face à un Proche-Orient déchiré dont les déchirements nous atteignent de diverses manières, Jean-Pierre Filiu nous invite à plus de recul et de lucidité.

Marc SÉVRIEN

Jean-Pierre Filiu - **Les Arabes, leur destin et le nôtre. Histoire d'une libération**, La Découverte, oct./2015, 262 pages, prix public : 14,50 €.

Le roi et l'architecte

Versailles continue à fasciner notre imagination. De multiples émissions de télévision en font la preuve, et c'est sans doute la distance que nous avons prise par rapport à une époque où l'art régnait en souverain qui explique cette sorte de nostalgie. Il y aurait d'ailleurs toute une réflexion philosophique à mener, notamment à partir de Hegel et de Nietzsche, pour déterminer si la modernité ne signifie pas définitivement le congé donné à une conception esthétique du monde. Non que ce soit à proprement parler la fin de l'art, qui toujours se réinvestira dans des formes inédites, et notamment au sein d'une subjectivité problématique. Mais ce pourrait bien être la fin d'un monde où le politique lui-même se déployait dans une geste esthétique parfaitement maîtrisée. Aujourd'hui, la communication a remplacé l'expression artistique, mais l'État ne saurait renoncer totalement à l'esthétique comme art politique. On ne peut s'étonner alors que, spontanément, il retrouve le cadre d'apparat de l'ancienne monarchie, que ce soit en recevant ses hôtes à Versailles - Jacques Attali reconnaissait récemment que François Mitterrand y trouvait la plénitude de sa fonction - ou en recourant à la cour des Invalides pour fixer l'attention de la nation sur la célébration d'un événement tragique. Ce n'est pas un hasard si ce cadre est celui du siècle de Louis XIV, le roi artiste par définition.

Le film de Gérard Corbiau, s'inspirant des travaux de Philippe Beaussant, a fait revivre le Grand roi sous son aspect le plus étonnant : *Le roi danse* ! Laurent Dandrieu, qui marque aussi la dette qu'il a contractée à l'égard du brillant musicologue, peut ainsi rappeler : « Dans cette époque où, pratiquée avec ferveur à tous les niveaux de la société, la danse est l'art de la représentation de soi par excellence, le Roi Soleil tenait en son indéniable talent, relayé par un travail assidu et constant, un moyen idéal d'exposer sa suprême majesté. Il va l'exploiter sans relâche jusqu'aux *Amants magnifiques*, en 1670, où il fait ses derniers pas sur scène, sous les traits d'Apollon, après avoir répété, témoigne son Premier médecin, Antoine Vallot « au point de s'en rendre malade ». Plus qu'un divertissement, la danse est pour lui une liturgie, la liturgie de la grandeur royale. » Cette nature artiste du roi précède sa stature royale. N'a-t-il pas fait l'aveu qu'il avait fallu qu'il prenne sur lui-même pour prendre conscience que « né roi », il était « né pour l'être ». Une part de son génie consistera à mettre toute entier au service du roi son tempérament d'artiste. Car artiste, il l'est au-delà de la danse. Il a comme l'infailible instinct de juger souverainement de ce qui est beau dans tous les domaines. C'est pourquoi, spontanément, il s'entendra si bien avec le Bernin, lors du séjour à Paris de l'immense collaborateur des papes, qu'il a tenu expressément à faire venir de Rome pour travailler à l'achèvement du Louvre.

C'est cette visite de le Bernin à Paris qui fait tout l'objet du joli livre de Laurent Dandrieu. Une visite qui, pourtant, se conclut sur un fiasco, car après un séjour de quelques trois mois dans notre capitale, l'architecte repartira chez lui, sans avoir pu faire adopter son projet, pourtant somptueux. S'il n'en avait tenu qu'à Louis, l'affaire se serait aisément conclue. Il y avait entre le roi et l'architecte une connivence étonnante. Le Bernin, pourtant avare de compliments et souvent caustique, avait immédiatement reconnu la sûreté du goût et du jugement de Louis XIV, au point de confier à M. de Lionne « qu'il l'avait trouvé l'homme de son royaume le plus éclairé, dans ses sciences ; que Sa Majesté avait

remarqué dans ses dessins des choses que les plus intelligents de l'art n'auraient pas si bien connues. » Plus particulièrement à propos du but de sa visite à Paris, il écrira au cardinal Chigi : « Le roi possède, en vérité, un génie immense qui touche au merveilleux (...) parfois je craignais d'avoir visé trop haut pour le projet du Louvre, mais lui me devançait toujours. »



C'était sans compter sur le vigilant Colbert, et aussi d'ailleurs sur toute une cabale parisienne d'artistes disputant à l'Italien le privilège de construire la devanture du palais royal. Colbert n'est pas un esprit mesquin, mais il a des exigences qui, au-delà de l'harmonie, touchent à la commodité, aux infrastructures nécessaires, mais aussi à la sécurité. Le souvenir de la Fronde n'est pas loin. Il tient aussi à ce que le raccord soit réussi avec l'ensemble architectural qui précède ; et puis il est, lui aussi, fâché du dédain que le Bernin affiche à l'égard de l'art français. Le roi, de son côté, note Laurent Dandrieu, n'a pas encore l'assurance qu'il aura par la suite pour imposer son avis en matière d'architecture. Et pour la grande infortune de celui qu'on appelait le Cavalier Bernin, c'est le ministre, et non le roi, *qui veillait au détail de tout*. Les relations entre Louis XIV et Colbert valent la peine d'être étudiées avec soin, car il y a complémentarité des caractères et des talents dans une recherche commune : « L'un et l'autre avaient parfaitement compris que le théâtre d'État et le prestige royal, dans un pays bien loin d'être quadrillé par une administration omniprésente (elle ne comptera jamais plus de 60 000 personnes dans toute la France) donne un moyen efficace et somme toute économique de maintenir l'ordre et l'obéissance dans la nation, d'assurer l'autorité par le respect plutôt que par la contrainte. » Il faut ajouter que la gloire du roi est aussi au service d'un pays mieux administré, grâce au labeur incessant de ces deux inlassables constructeurs de la grandeur du royaume.

Le Bernin quittera donc Paris, non pas bredouille, puisque salué par Colbert et pressé par lui de revenir sur place constater l'achèvement du projet qu'il avait conçu. Un projet qui fut bel et bien abandonné et dont nous possédons les profils successifs. Le Bernin avait de quoi se consoler avec ses succès romains. Il avait tout de même profité de son séjour pour réaliser un superbe buste du roi, taillé dans le marbre, qui atteste de la part qu'il prit à la gloire de son hôte. Doit-on regretter pour autant cet échec d'un projet grandiose ? Non, en définitive, et c'est tout l'objet de la conclusion très importante de Laurent Dandrieu. Car c'est un style proprement français qui va alors s'imposer dans la splendeur de Versailles. Perfection classique et ferveur baroque vont pouvoir composer de telle façon que soit obtenu, selon l'expression de Victor-Lucien Tapié « un effet d'équilibre et d'élégance, de paisible puissance où la grâce ne soit jamais fragile, où la force soit sans lourdeur, la majesté sans ostentation ». Ainsi peut-il y avoir ouverture et coopération avec l'étranger, sans qu'un génie propre soit nié. C'est peut-être le secret de ce qu'on pourrait appeler une identité heureuse, parce que paisible dans son assurance au point d'échanger, dans un concert européen, avec toutes les manifestations d'une beauté multiple.

Gérard LECLERC

Laurent Dandrieu - *Le roi et l'architecte. Louis XIV, le Bernin et la fabrique de la gloire*, Le Cerf, coll. Histoire, nov./2015, 208 pages, prix public : 12 €.

Miscellanées

Faute de place dans nos, parfois, bien estéquités colonnes, il ne nous est guère possible de consacrer un article à tous les livres qui nous plaisent et encore moins à ceux qui nous exaspèrent. Pourtant, dans la première catégorie, difficile de clore cette année sans dire quelques mots de plusieurs ouvrages, tous d'histoire et tous bien différents quant aux sujets et aux époques traités.

Le premier sera le livre de Jean des Cars (1) *Nicolas II et Alexandra de Russie, une tragédie impériale*. Inutile de raconter, tout le monde connaît l'histoire. Mais alors, pourquoi en faire un nouveau livre qui soit aussi un livre nouveau ? D'abord parce que c'est merveilleusement écrit, extrêmement bien documenté et surtout, l'effort a été particulièrement tourné vers l'iconographie. Belle, bien reproduite, bien expliquée. En somme un livre qu'il faut avoir pour bien posséder le sujet. Jean des Cars démontre qu'il y a toujours matière pour un historien, curieux et sérieux, à apporter une contribution neuve à l'histoire d'une période qui paraît si bien connue et qui recèle pourtant tant de mystères, d'événements inexpliqués ou d'interrogations de tous ordres. Des découvertes d'archives et de longues heures de travail permettent, années après années, d'élucider.

Rien à voir avec le suivant. Les biographies de Louis XI ne sont pas nombreuses et, en général, elles ont bien du mal de s'éloigner de l'ombre tutélaire du mal de Murray Kendall, dont le livre est pourtant aujourd'hui âgé d'une quarantaine d'années. Joël Blanchard, (2) dans son *Louis XI*, parvient à renouveler le sujet en prenant le parti d'une étude thématique de la « carrière » de ce roi à la croisée des mondes et des époques. L'entourage, le caractère, les rapports humains tout autant que son rôle de chef de guerre ou son rapport à l'argent ou à la religion ; rien ne manque pour avoir une idée un tant soit peu complète d'un personnage ambigu, bien loin des idioties que le XIX^e siècle a débitées par tomes entières sur son compte. Il ne s'agit pas de réhabiliter mais d'expliquer une France, un personnage et une époque qui marquaient l'entrée dans une nouvelle ère. Ce choix éditorial permet

aussi d'appréhender ce que peut être - ou devrait être par les temps qui courent - un homme d'État digne de ce vocable. Cela ne rendra pas Louis XI beaucoup plus sympathique mais la réussite de ce travail est de donner une vision assez précise de ce qu'étaient alors la France et les Français sans s'attarder sur des détails, parfois sordides, peu utiles à la compréhension d'un monde alors en mutation, première mise en œuvre d'une nouvelle manière de régner, de gouverner et d'administrer.

Toujours sans lien avec le précédent, *Les bâtards d'Henri IV. L'épopée des*



Vendômes de Jean-Paul Desprats. (3). On connaît la propension fâcheuse, voire très dangereuse, d'Henri IV à être mené par les femmes, encore que ce journal interdise l'emploi de certaines expressions qui pour être plus imagées ont le parfait avantage de la clarté. Déjà quasi barbon, le roi s'est entiché de Gabrielle d'Estrées, rejeton illustre d'une famille connue pour avoir une vision, et une pratique, assez particulière et plutôt lâche des liens matrimoniaux. Jean-Paul Desprats raconte, sans précautions inutiles, la réalité d'un comportement rien moins que royal d'un homme possédé par ses sens et capable de se livrer à des actes parfaitement imbéciles pour assouvir ses besoins. La mort a débarrassé la France d'un bien grand problème lorsque Gabrielle a heureusement et brutalement disparu. Cette disparition a permis au sou-

verain d'ouvrir, un peu, les yeux et de se consacrer à sa tâche dans les conditions requises. De son « union » avec la belle Gabrielle, Henri aura plusieurs enfants qui feront souches, ce sera la maison de Vendôme qui défrayera la chronique jusqu'au milieu du XVIII^e siècle. Sa grande époque sera le règne de Louis XIV auquel ils créeront quelques menus ennuis qui amèneront plusieurs de ses membres à embrasser les geôles de Vincennes ou de la Bastille. Ce livre se lit comme un roman, dans le meilleur sens du terme, et montre ce que pouvait être le destin d'une branche bâtarde des Bourbon, état qui n'empêchait nullement de faire de somptueux mariages. C'est ainsi que Louis XV descendait, via les Vendôme et Gabrielle d'Estées d'un Jean Babou, notaire à Bourges au début du XVI^e siècle.

Claude-Henry du Bord, (4) quant à lui, consacre un court livre aux *Rois fous*. Cet historien de la philosophie, en traitant de plusieurs cas dresse plus un portrait du pouvoir aux mains de déments qu'une histoire des rois fous. Sa double formation d'historien et de philosophe l'aide à tirer des fils là où les historiens classiques ne feraient que traiter les manifestations et les conséquences de la folie qui frappa tant de souverains. Un mot pour dire que ce n'est que rarement que la couronne rende dément quelqu'un qui ne l'était déjà. Au reste, et l'auteur le souligne, bon nombre de dirigeants républicains n'ont pas échappé à ces dévoiements. Quelques portraits bien sentis, comme celui de Georges III, personnage autant étonnant qu'attachant et qui est à ranger parmi ceux que leur folie ne conduisait pas forcément à s'en prendre physiquement à leur entourage. La question du philosophe est de déterminer l'impact du dérèglement mental sur l'exercice du pouvoir et l'utilisation de la violence, ou encore de s'interroger sur la possible utilité d'un dévoiement tant pour la conquête que la tenue des rênes d'un État.

Pour résumer, selon ce qui vous intéressera, vous pourrez choisir l'un ou l'autre de ces livres, le conseil étant pourtant et dans la mesure du possible de jeter un œil sur tous.

Pascal BEAUCHER

(1) Jean des Cars - *Nicolas II et Alexandra de Russie, une tragédie impériale*, Perrin, oct./2015, 293 pages, prix public : 25 €.

(2) Joël Blanchard - *Louis XI*, Perrin, oct./2015, 371 pages, prix public : 24 €.

(3) Jean-Paul Desprats - *Les bâtards d'Henri IV, l'épopée des Vendômes*, Tallandier, nov./2015, 720 pages, prix public : 26,50 €.

(4) Claude-Henry du Bord - *Les Rois fous*, Éd. du Moment, oct./2015, 212 pages, prix public : 19,95 €.

Actualités de la Nouvelle Action royaliste



La rédaction de *Royaliste* présente ses

Meilleurs Voeux
2016

à la Famille de France, à nos lecteurs et à leurs proches.

Famille de France

16 décembre : Nouvelle naissance annoncée chez le prince **Jean de France** et la princesse **Philomena**,

Ce sera le quatrième enfant du duc et de la duchesse de Vendôme, après les naissances du prince **Gaston** (2009), de la princesse **Antoinette** (2012) et de la princesse **Louise-Marguerite** (2014),

Quelques jours plus tôt, le prince **Jean** a eu les faveurs de *L'écho républicain* qui lui a consacré un long article sur son association **Gens de France**.

Mercredis de la NAR

À Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos amis et sympathisants dans nos locaux (38 rue Sibuet Paris 12^e) pour un débat avec un conférencier, une personnalité politique ou un écrivain. Accueil à partir de 19 h 30. Entrée libre, une participation aux frais de 2 € est demandée. La conférence commence à 20 h précises et elle s'achève à 22 h. Une carte d'**Abonné des Mercredis** annuelle (15 euros) permet d'assister gratuitement à toutes les conférences et de recevoir le programme des conférences. Après la conférence, à 22 h, un repas amical est servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du dîner 7 euros).

Mercredi 13 janvier : Sociologues, anciens directeurs de recherche au CNRS, auteurs de nombreux ouvrages sur la bourgeoisie et le pouvoir oligarchique, invités réguliers de nos soirées du Mercredi, Michel PINÇON et Monique PINÇON-CHARLOT ont récemment publié une enquête sur **L'évasion fiscale**. C'est une enquête de terrain - celle de deux faux candidats à l'exil fiscal - qui nous conduit en Suisse et au Luxembourg mais aussi au cœur de nos propres maquis administratifs et des montages financiers qui permettent aux très riches de devenir encore plus riches.

L'évasion fiscale n'est pas seulement le sport préféré de quelques bourgeois fortunés et d'une poignée d'aristocrates de la finance mais un véritable système fondé sur les banques, des groupes sociaux bien identifiés et de hauts fonctionnaires qui ne servent plus l'Etat mais les réseaux oligarchiques. Peut-on lutter contre cette forme particulièrement coûteuse, pour la nation, de délinquance en bandes organisées ?

Bulletin d'abonnement à *Royaliste*

Nom/Prénom :
Adresse :
Profession :
Date de naissance : Adresse Internet :
souscrit un abonnement de :

(...) trois mois (20 €) - (...) six mois (30 €) - (...) un an (50 €) - (...) un an soutien (120 €)
(...) abonnement annuel en PDF (40 €) - (...) abonnement annuel de soutien en PDF (50 €)
NAR - Bloc C - boîte 13 - 38 rue Sibuet - 75012 Paris

Publication de *La nation et l'universel*

Notre journal, *Royaliste*, est à la fois l'organe d'un parti politique, La Nouvelle Action royaliste, et un lieu de réflexion devenu au fil du temps l'un des carrefours de la vie intellectuelle. Lors du quarantième anniversaire de la NAR, notre ami François Moulin avait eu l'idée d'un livre réunissant quarante entretiens particulièrement significatifs de notre évolution. François est mort avant d'avoir pu réaliser son projet, que nous avons repris sous le titre qu'il souhaitait : **La nation et l'universel**.

BERTRAND RENOUVIN

LA NATION ET L'UNIVERSEL

40 ANS DE DÉBATS
DANS ROYALISTE

Contient : rentons, l'indigne, Comme, ci, tides mandats, admettent, d'être, citoyens, l'acte, l'Union, territoires, les, contribution, cha, linque, vertes institutions, les, gaspillages, p, C'EST, bascule, D, active, l'empire, il, le, l'empire, royaume, Grenelle, chacune, quinquennat, « c, curité, France, social, l'antie, ment, français, compromission, protég, E, pays, don, l'Europe, n, face, inégalités, Comité, travail, particip, l'union, 4^e, redonne, l'engagement, finance, tence, Comité, l'entente, donne, l'entente, efficace, liberté, d'entre, fraude.

PUBLIÉ À L'OCCASION DES QUARANTE ANS DE LA
NOUVELLE ACTION ROYALISTE
IFCCE
COLLECTION CITÉ

Bertrand RENOUVIN a choisi les textes et les a situés dans l'histoire de ces quarante années. Luc de GOUSTINE a assuré leur publication dans sa maison d'édition qui inaugure avec ce livre la collection *Cité*.

Ce livre est dès à présent disponible dans nos locaux. Pour ceux qui participeront au déjeuner qui suivra la messe du 21 janvier à Saint-Germain-de-l'Auxerrois, nous vous le remettrons sur place. Son prix public est de 18 €.

Mercredis du 6 janvier : B. Renouvin et L. de Goustine présenteront l'ouvrage, qui marque les étapes d'un cheminement politique singulier et qui permet de retrouver de grands débats qui aident à comprendre notre époque et de nous y orienter.

Communiquer avec la NAR

info@nouvelle-action-royaliste.fr
<http://www.nouvelle-action-royaliste.fr>
<http://archivesroyalistes.org>
<http://www.dailymotion.com/nouvelle-action-royaliste>
<http://www.nouvelle-action-royaliste.fr/agir/donation>
Tél. : 01.42.97.42.57

Royaliste

Bimensuel de la Nouvelle Action royaliste

Rédaction-administration

Bloc C - B.L. 13
38, rue Sibuet - 75012 Paris

Directeur politique :
Bertrand Renouvin

Directeur politique adjoint :
Christophe Barret

Directeur de la publication :
Yvan Aumont

Dir. de la publication délégué :
Pascal Beaucher

Rédacteur en chef :
Alain Paul Nicolas

Com. paritaire : 05 14 - G 84 801
ISSN 0151-5772

Lettre à Laurent Bouvet

Cher Laurent Bouvet,

Dans un entretien avec Alexandre Devecchio, (1) vous donnez une définition de la République qui interpelle les royalistes : « Qu'est-ce que la République en France, au-delà du régime républicain lui-même ? C'est notre contrat social, notre pacte civique et ce qui définit notre commun. C'est même d'abord cela puisque même un royaliste qui serait opposé à la forme républicaine du régime peut adhérer aux principes qui définissent notre commun » - et vous citez la Nation, le drapeau tricolore, la Marseillaise, la laïcité, le droit de la nationalité. Je souscris à votre définition mais il je voudrais discuter le commentaire que vous en faites.

Oui, bien sûr, la République est notre « commun », je dirais même à l'ancienne notre bien commun, un « bien » qui est ce que nous avons en propre, une propriété indivise constituée de pensées plus que millénaires - judaïsme, aristotélisme, christianisme - et des philosophies modernes de la souveraineté, de la légitimité, de la justice, de la liberté... La Nouvelle Action royaliste habite cette maison commune qu'elle tente de préserver, avec les autres républicains, de l'oligarchie, de la guerre civile et de plusieurs formes d'aliénation. L'une des fonctions de la NAR est d'ordre symbolique : il s'agit pour elle de trouver toujours plus de commun, de relier ce que les extrémismes monarchisants et républicanistes avaient abusivement séparé.

La nation ? N'oublions pas que son acte de naissance est l'élection d'Hugues Capet en 987. Les droits de l'homme ? Notre Déclaration de 1789 est l'œuvre d'une Assemblée qui ne remettait pas en question la royauté. Notre première Constitution républicaine, celle de 1791, est celle d'une monarchie. Le drapeau tricolore est d'abord celui de la Révolution avec le roi et c'est aussi le drapeau de la monarchie de Juillet. Nous ne sommes pas seuls à affirmer cela. Blandine Kriegel a rétabli la généalogie de la République et Jacques Sapir, dans son nouveau livre, réfléchit sur la souveraineté (2) en compagnie de Jeanne d'Arc, de Jean Bodin, d'Henri IV...

La laïcité ? Elle n'était pas concevable hors du christianisme et son histoire n'est pas intelligible

sans le long conflit entre le roi de France et la Papauté dont l'enjeu est la distinction des domaines spirituel et temporel... qui n'a certainement pas été réglée par la Révolution française.



Le droit du sol ? C'est un principe essentiel de notre tradition républicaine - au sens du bien commun - mais trop de républicains y voient une valeur de gauche alors que le droit du sol a été reconnu par deux arrêts du Parlement de Paris au XVI^e siècle. Mieux vaudrait évoquer la **tradition nationale** et surtout inscrire le droit du sol dans la Constitution comme le souhaite la Nouvelle Action royaliste.

Mais la « forme républicaine du Gouvernement » ? Elle ne pose aucun problème pour un royaliste de la NAR : ce sont les mots inscrits à l'article 89 de notre Constitution qui posent problème ! **La forme républicaine** n'est pas définie et ne saurait l'être négativement comme une anti-monarchie (ce fut souvent le cas !) puisque nous sommes depuis 1962 dans une monarchie élective. La République, c'est donc le bien commun qui intègre le bien public et le bien vivre selon notre bloc de constitutionnalité dont nous sommes les fervents défenseurs. Quant au **Gouvernement** (avec une majuscule), il faudrait s'entendre. S'agit-il du gouvernement qui « détermine et conduit la politique de la nation » ? Notre conception de la monarchie royale est démocratique et parlementaire : le gouvernement qui procède de la représentation nationale issue du suffrage universel entre dans notre conception du pouvoir politique. S'agit-il du « gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple » (sans majuscule) ? C'est le principe de la République, qui ne dit rien du système des médiations politiques qui permet ce gouvernement. Si la médiation royale établie par le peuple souverain garantit mieux que la présidence quinquennale le fonctionnement régulier des institutions politiques, elle est républicaine au sens de Jean-Jacques Rousseau : « tout gouvernement légitime est républicain. »

Il faut d'abord rétablir les principes de la légitimité politique, cher Laurent Bouvet. Nous verrons ensuite comment elle peut s'incarner.

Bertrand RENOUVIN

(1) Figaro Vox, 23 décembre 2015. Laurent Bouvet a récemment publié **L'insécurité culturelle** (Fayard, 2015), présenté dans le n° 1077 de Royaliste.

(2) Jacques Sapir - **Souveraineté, démocratie, laïcité**, Michalon, 2016.